



PUBLIÉ À L'INTENTION DES MEMBRES DE L'AMICALE DES ANCIENS PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC
VOLUME 3, NUMÉRO 1 – QUÉBEC, HIVER 2002

Voeux de la Nouvelle Année!

À présent que le sapin de Noël est parti au recyclage et que le temps de tous les carnivals d'hiver est à nos portes, les administrateurs de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec formulent, pour vous et les vôtres, des vœux très sincères pour une année exceptionnelle.

Que 2002 vous réserve santé, amour et bonheur à profusion!

Puissions-nous solidairement contribuer au développement et au maintien d'une paix sans frontières.

France Diame

Antoine Hébert

Amourysseau

Don Havel

Jérôme Proulx

Paul Gauthier

Débat sur la révision du mode de scrutin : Où logera l'AAPQ?

Les derniers mois nous ont permis d'assister à la résurgence d'un débat amorcé avec la Révolution tranquille, celui de la révision du mode de scrutin.

De larges pans du processus électoral ont été transformés au fil du temps et la naissance du *Mouvement pour une démocratie nouvelle* vient de relancer les discussions sur le sujet.



Photo : Collection privée

Des membres de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, notamment MM. Claude Castonguay, Claude Charron et Claude Ryan, sont parmi les 125 signataires d'une pétition demandant à l'Assemblée nationale la mise sur pied d'une commission afin d'élargir le débat sur la réforme du mode de scrutin.

Si l'on tient compte de ce qui a été dit et écrit sur le sujet depuis la mi-novembre dernier, on est porté à croire que le fruit est mûr pour entamer une sérieuse remise en question du mode de scrutin actuel. Lorsque toutes les formations politiques siégeant à l'Assemblée nationale s'entendent sur la nécessité de débattre d'une question aussi importante que celle-là, il serait plausible d'imaginer qu'il ne reste qu'à en déterminer le format, le lieu, les dates et établir la liste des invités pour la tenue d'une telle commission.

Il y a toutefois une inconnue qui demeure : l'année!

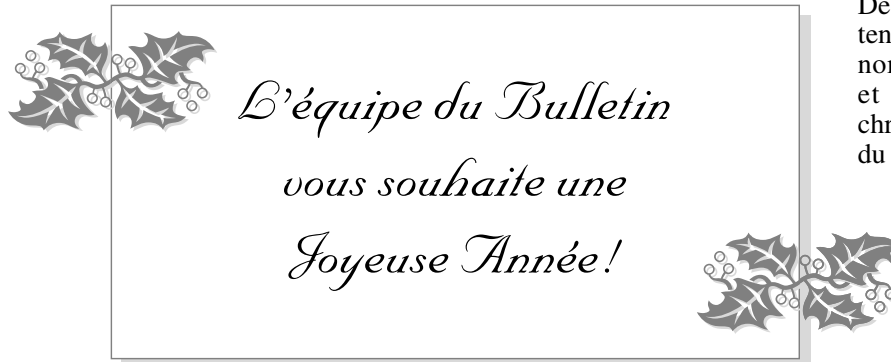
Voilà un dossier qui ne peut laisser indifférents les membres de l'AAPQ, dont plusieurs ont goûté à l'une ou l'autre des conséquences du mode de scrutin actuel. Est-il opportun pour notre Amicale de réfléchir à la question et de prendre position? Devrait-on se préparer en conséquence, au cas où...?

Un beau sujet pour de belles heures de discussion à venir!

Qui a soulevé ce point en principal, déjà???

Les questions additionnelles seront sans doute légion!

Aline Saint-Amand
Directrice



VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN BREF...

Les membres du conseil d'administration se sont réunis le 13 novembre dernier pour faire le point sur les différents dossiers en cours.

• **Cotisation**

Le début de l'an nouveau marque la période de renouvellement des cartes de membre. La cotisation annuelle demeure à 50 \$.

• **Assemblée générale annuelle**

L'Assemblée générale annuelle a été fixée au mercredi 8 mai 2002.

Changement important

L'Assemblée générale se tiendra à compter de **10 heures** et sera suivie d'un **déjeuner, à midi**, offert aux membres par le président de l'Amicale, M^e Denis Hardy.

Comme le veut la tradition, les tribunes de l'Assemblée nationale seront réservées pour permettre aux membres de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec d'assister à la période des questions et des réponses orales à 14 heures.

... ET SES COMITÉS

• **Comité des archives, par Marcel Masse**

Toutes les régions du Québec sont maintenant représentées au comité des archives. M. John J. Kehoe a accepté de représenter la région de l'Outaouais.

Un dépliant, production conjointe du comité des archives de l'AAPQ, du Centre des archives de Québec et du service des archives de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, est en préparation et deviendra un document d'information utile pour tous.

• **Comité du Bulletin**

Les membres du comité du *Bulletin* se sont réunis le 12 novembre 2001. Après avoir examiné en profondeur tant la facture que le contenu rédactionnel du *Bulletin*, le comité a décidé de conserver les mêmes orientations.

Des efforts seront toutefois tentés afin de multiplier le nombre de collaborateurs et d'offrir de nouvelles chroniques, dans la mesure du possible.

Colloque LE PARLEMENTARISME AU XXI^E SIÈCLE

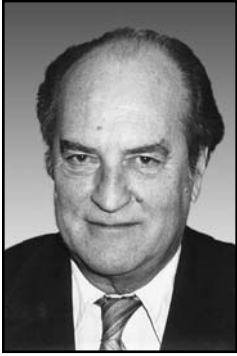


Photo : Collection privée

Le comité organisateur du colloque a tenu deux réunions depuis son report afin de faire le point sur la situation et de prendre les décisions qui s'imposent à huit mois de l'événement. Le contenu du colloque demeure le même que celui qui avait déjà été proposé pour septembre 2001; les thèmes demeurent donc également les mêmes.

Le colloque se tiendra du 9 au 12 octobre 2002.

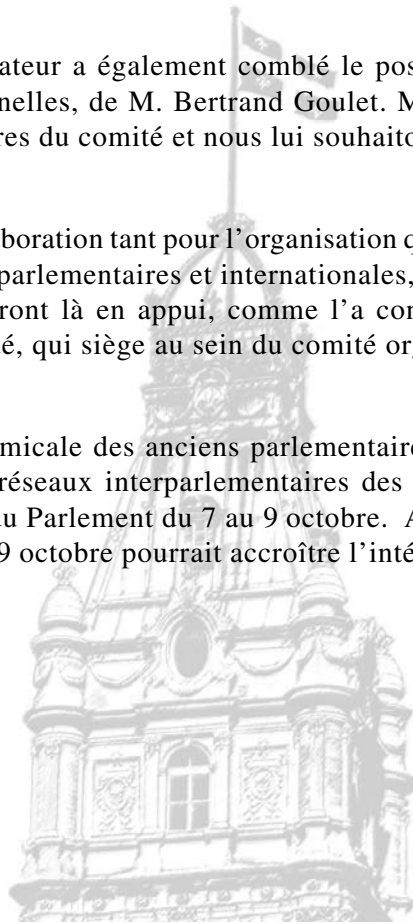
Le comité organisateur a également comblé le poste laissé vacant par le départ, pour des raisons professionnelles, de M. Bertrand Goulet. M^{me} Jeanne L. Blackburn a accepté de se joindre aux membres du comité et nous lui souhaitons la bienvenue.

L'Assemblée nationale maintient sa collaboration tant pour l'organisation que pour la présentation de cet événement. En effet, la Direction des relations interparlementaires et internationales, la Direction du protocole et de l'accueil et la Direction des communications seront là en appui, comme l'a confirmé le nouveau secrétaire général de l'Assemblée nationale, M. François Côté, qui siège au sein du comité organisateur.

L'Assemblée nationale a proposé à l'Amicale des anciens parlementaires du Québec de tenir son colloque à la suite de la réunion des dirigeants des réseaux interparlementaires des Amériques, du Commonwealth et de la Francophonie, qui se tiendra à l'Hôtel du Parlement du 7 au 9 octobre. Ainsi, le fait de réunir les participants de ces deux rencontres à compter du jeudi 9 octobre pourrait accroître l'intérêt et procurer une plus grande visibilité à ces deux événements.

Pierre de Bellefeuille

Président du colloque



Pour plus d'information, consultez le site Internet du colloque :

www.assnat.qc.ca/fra/amicale/amicale.htm

SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE POLITIQUE DU QUÉBEC par Marcel Masse



Photo : Roch Thérioux

La notion de patrimoine a plusieurs dimensions mais, avant tout, elle fait référence au passé. Elle est considérée comme l'héritage commun qu'il convient de protéger. Il est essentiel également de souligner l'élargissement considérable de la notion de patrimoine au cours des dernières années. Nous nous éloignons des seuls témoins architecturaux pour englober de plus en plus différents aspects de la vie collective; pour nous,

cela signifie le domaine des affaires publiques.

Président du comité des archives de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, j'ai constaté, au fil des réunions et des rencontres, que, si la cueillette, la conservation et la mise en valeur des archives étaient au cœur de nos travaux, le patrimoine politique, pour sa part, ne pouvait se limiter à ce seul aspect. Les membres du comité prirent également conscience que d'autres regroupements s'intéressaient au patrimoine politique, mais sous d'autres angles : histoire, science politique, droit constitutionnel, mise en valeur des maisons historiques, toponymie, etc.

Puisque nous avons en commun le même thème, n'y avait-il pas lieu de provoquer une rencontre et de partager avec d'autres notre vision, nos intérêts, nos difficultés? L'idée fut discutée avec M. Pierre de Bellefeuille, alors président de l'Amicale, et M. Robert Comeau, président de l'Association québécoise d'histoire politique.

La première tâche consistait de toute évidence à établir une première liste d'organismes qui nous semblaient préoccupés par le même sujet. Plus de soixante noms furent retenus : représentants de centres d'archives privées et publiques, sociétés d'histoire, universités, assemblée nationale, ministères et institutions gouvernementales.

La rencontre eut lieu le vendredi 9 novembre dernier à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'Hôtel du Parlement. Toute la journée, sous la présidence de M. Comeau et de moi-même, les participants échangèrent des informations et des points de vue aussi bien sur les mandats de leurs organismes que sur leur intérêt mutuel envers le patrimoine politique.

Étant donné que nous étions en terrain neuf, nous nous sommes entendus pour approfondir au cours d'une prochaine réunion la définition de « patrimoine politique ». Notre champ d'intérêt, c'est le patrimoine politique *au Québec*, peu importe dans quel cadre institutionnel le débat politique a pris place: commissions scolaires, municipalités, Québec, Canada. C'est pour bien marquer cette diversité qu'entre autres ont pris part à la rencontre aussi bien M. Pierre Boucher, président et directeur général de la Commission de la capitale nationale du Québec, que M. André Charbonneau, responsable des services historiques au Centre de services professionnels de Parcs Canada; tant M. Dennis Dawson, de l'Association des anciens parlementaires

d'Ottawa, que M. André Gaulin, de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, que M. Denys Chouinard, responsable de la gestion de documents et des archives de la Ville de Montréal. Ces quelques exemples illustrent bien la convergence des intérêts des participants.

À la fin d'une journée de discussions et d'échanges d'idées, il fut proposé par M. Marcel Masse, appuyé par M. André Gaulin, l'adoption d'une résolution portant création de la Société du patrimoine politique du Québec :

« Reconnaisant le rôle majeur de la vie politique dans l'évolution de la société et de la culture québécoise;

- Attendu qu'il n'existe au Québec aucun organisme assurant la coordination de :
 - La cueillette des traces de ce patrimoine national;
 - L'étude et de la diffusion de ce patrimoine;
 - La mise en valeur de ce patrimoine;
 - La promotion de ce patrimoine;
- Attendu qu'une telle société regrouperait aussi bien des parlementaires actuels et anciens que des citoyens ou organismes concernés ou oeuvrant dans le domaine du patrimoine politique;
- Attendu que cette société pourrait intervenir auprès des gouvernements et sensibiliser la population afin de multiplier les initiatives dans ce domaine;

En conséquence, nous proposons la création de la Société du patrimoine politique du Québec. »

Un Bureau provisoire fut également désigné : Gaston Bernier, président; Marcel Masse, vice-président; Robert Comeau, vice-président; Jocelyn St-Pierre, secrétaire; Lorraine Arsenault, trésorière.

Chacun des organismes présents ou invités devra désigner un représentant pour constituer le Conseil d'orientation et d'administration. Une prochaine réunion sera convoquée pour le mois d'avril.

Le Bureau de la Société tenait dès le 5 décembre sa première rencontre pour discuter et rédiger un projet de lettre patente afin d'incorporer la Société comme groupe ayant son existence propre. Le Bureau a également appuyé la demande de classement de la collection Chauveau, pièce centrale de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, qui fêtera en 2002 son deuxième centenaire. Le Bureau est de plus entré en communication avec la Commission de la capitale nationale et Parcs Canada pour obtenir les études effectuées sur les résidences de personnalités politiques québécoises.

Voilà où nous en sommes.

On dit souvent : « Ce que le fils désire oublier, c'est ce dont le petit-fils cherche à se souvenir ». S'il en est ainsi, il importe de recueillir maintenant et de mettre en valeur les traces de l'activité politique et du débat public au Québec; cela servira pour les générations à venir. C'est là un patrimoine riche, mais pour l'instant peu mis en valeur. Une connaissance plus documentée permettra demain une meilleure compréhension des débats d'aujourd'hui.

FONDATION JEAN-ANTOINE-PANET

La fonction parlementaire de premier orateur de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada a été déterminante dans le choix du nom de Jean-Antoine Panet pour identifier la fondation créée par l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

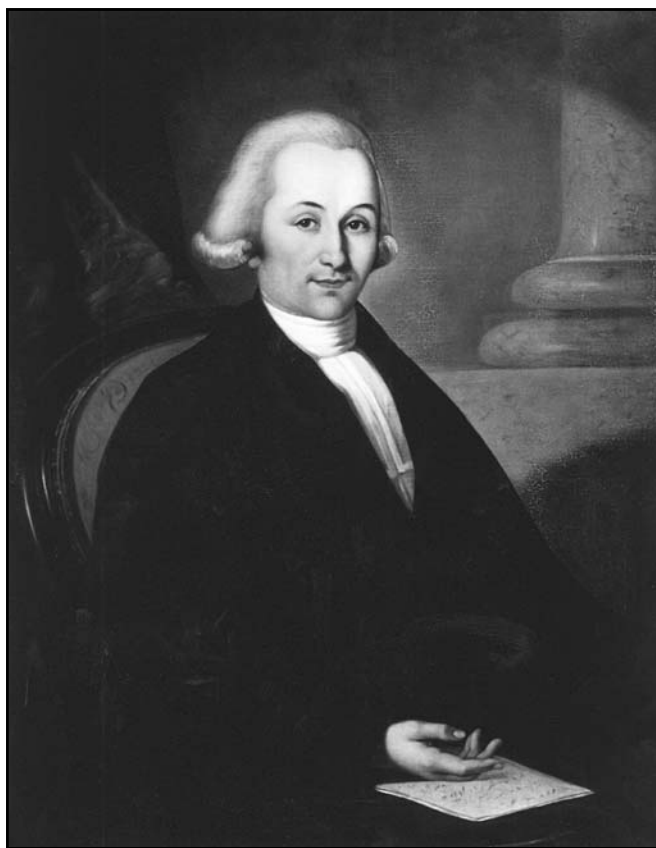
QUI ÉTAIT JEAN-ANTOINE PANET?

Né à Québec, le 8 juin 1751, fils de Jean-Claude Panet, notaire (qui fut aussi avocat et juge), et de Marie-Louise Barolet.

Étudia probablement au Petit Séminaire de Québec.

Exerça le notariat à Québec de 1772 à 1786 et fut avocat à compter de 1773. Pendant l'invasion américaine de 1775-1776, prit part à la défense de la ville en qualité d'enseigne dans la milice. Engagé dans un grand nombre de transactions immobilières, dont l'acquisition de la seigneurie de Bourg-Louis en 1777, et d'opérations de crédit. Actionnaire de la Compagnie de l'Union de Québec, de 1806 à 1808. Obtint plusieurs postes de commissaire. Accéda au grade de lieutenant-colonel dans la milice. Nommé juge de la Cour des plaids communs le 28 janvier 1794, puis juge de la Cour du banc du roi pour le district de Montréal le 15 décembre 1794, mais refusa ce dernier poste. Participa à la fondation du journal *le Canadien*.

Élu député de la Haute-Ville de Québec en 1792; élu orateur le 18 décembre 1792, puis renonça à cette fonction lorsqu'il fut nommé juge le 28 janvier 1794; par la suite, appuya le Parti canadien. Réélu en 1796 sans opposition, en 1800 et en 1804. Défait dans la Haute-Ville de Québec, mais élu dans Huntingdon en 1808. Réélu dans Huntingdon en 1809 et 1810. Élu dans la Haute-Ville de Québec en 1814. Avait été réélu orateur le 24 janvier 1797; ayant dû laisser cette



Jean-Antoine Panet
(Peint par Théophile Hamel, huile sur toile, Chambre des communes, Ottawa, C-116824)

charge pour raison de santé, fut remplacé par Louis-Joseph Papineau le 21 janvier 1815. Son siège de député devint vacant par suite de sa nomination au Conseil législatif en janvier 1815, probablement le 9; l'avis en fut donné le 24 janvier 1815.

Décédé en fonction à Québec, le 17 mai 1815, à l'âge de 63 ans et 11 mois. Inhumé dans la cathédrale Notre-Dame, le 20 mai 1815, après un service funèbre célébré par l'évêque de Québec, Mgr Joseph-Octave Plessis.

Avait épousé, dans la paroisse Notre-Dame de Québec, le 7 octobre 1779, Louise-Philippe Badelart, fille de Philippe-

Louis-François Badelard, chirurgien de la garnison de Québec, et de Marie-Charlotte Guillimin.

Père de Charles, Louis et Philippe Panet. Cousin de Bonaventure et de Pierre-Louis Panet. Beau-père de Jean-Thomas Taschereau. Arrière-grand-père de Louis-Alexandre Taschereau.

(Source : *Dictionnaire des anciens parlementaires du Québec 1792-1992*, Les presses de l'Université Laval, Québec 1993, 860 pp.)

Hommage à M^{me} Marie-Claire Kirkland

Le 14 décembre dernier, une cérémonie a eu lieu en hommage à M^{me} Marie-Claire Kirkland, à l'occasion du 40^e anniversaire de son élection à l'Assemblée législative, en 1961, alors qu'elle devenait la première femme à y siéger.

Une photographie encadrée de M^{me} Kirkland, au début de sa carrière de parlementaire, sera accrochée au salon *Marie-Claire-Kirkland* du restaurant *Le Parlementaire*.



Photo : Daniel Lesard

De g. à d., Jean Charest, Bernard Landry, Marie-Claire Kirkland et Jean-Pierre Charbonneau.

En présence du premier ministre du Québec, M. Bernard Landry, du chef de l'opposition officielle, M. Jean Charest, ainsi que de plusieurs anciens et d'actuels parlementaires, M. Jean-Pierre Charbonneau lui a offert la médaille du Président. Cette médaille est remise à des personnalités émérites qui ont obtenu la reconnaissance de l'ensemble des parlementaires. M^{me} Kirkland est la première récipiendaire de cette médaille.



Photo : Daniel Lesard

De g. à d., Marie-Claire Kirkland et Jean-Pierre Charbonneau.

Quelques membres de l'AAPQ ont assisté à l'événement. MM. Jérôme Choquette et Georges Tremblay étaient les invités de M^{me} Kirkland, tandis que toutes les anciennes parlementaires étaient conviées par le président Charbonneau. M^{mes} France Dionne, Yolande D. Legault et Aline Saint-Amand ont assisté à cette cérémonie soulignant l'entrée de la première femme à l'Assemblée législative.

Au cours de son allocution, M^{me} Kirkland a rappelé, entre autres anecdotes, que, lorsqu'elle a voulu louer une chambre à Québec afin d'y séjourner pendant la session parlementaire, il lui a fallu obtenir la signature de son époux. Les démarches entreprises par M^{me} Kirkland afin de modifier le statut légal de la femme par l'adoption de la Loi 16, *Loi sur la capacité juridique de la femme mariée* (1964, chapitre 66), ont levé cette tutelle et toutes les conséquences qu'elles imposaient aux femmes jusqu'alors.

KIRKLAND, Marie-Claire

Née à Palmer, dans l'État du Massachusetts, le 8 septembre 1924, fille de Charles-Aimé Kirkland, médecin, et de Rose Demers.

Fit ses études au couvent Villa-Maria et à la McGill University, à Montréal, où elle reçut un baccalauréat ès arts et une licence en droit. Elle suivit, par la suite, un séminaire en droit international à Genève, en Suisse. Elle fut admise au Barreau de la province de Québec en octobre 1952. Nommée conseil en loi de la reine le 17 décembre 1969.

Exerça sa profession à Saint-Pierre (île de Montréal) et à Montréal, au cabinet de M^{es} Cerini et Jamieson, de 1952 à 1961. Collabora à la revue *Châtelaine* durant les années soixante.

Fut présidente du comité de la constitution de la Fédération des femmes libérales du Québec. Première femme à l'Assemblée législative, elle fut élue députée libérale dans Jacques-Cartier à l'élection partielle du 14 décembre 1961. Réélue en 1962. Assermentée ministre sans portefeuille dans le cabinet Lesage le 5 décembre 1962. Ministre des Transports et des Communications dans le cabinet Lesage du 25 novembre 1964 au 16 juin 1966. De nouveau élue dans Marguerite-Bourgeoys en 1966 et réélue en 1970. Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche dans le cabinet Bourassa du 12 mai 1970 au 15 février 1972, puis ministre des Affaires culturelles du 2 février 1972 au 14 février 1973. Son siège devint vacant lors de sa nomination à titre de juge de la Cour provinciale et de présidente de la Commission du salaire minimum le 14 février 1973. Juge dans le district judiciaire de Montréal à compter de 1980. Elle prit sa retraite en 1991.

Nommée docteur honoris causa des universités Moncton (Nouveau-Brunswick), en 1965, et de York (Ontario), en 1975. Grande dame de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Élu vice-présidente du conseil exécutif de la Ligue de sécurité de la province de Québec. Membre directrice de l'Orchestre symphonique de chambre de McGill. Gouverneur à vie de la Corporation de l'hôpital Douglas. Fondatrice et présidente du chapitre canadien de l'Alliance internationale des femmes. Créée chevalier de l'ordre national du Québec le 26 juin 1985. Récipiendiaire du prix du gouverneur général en 1993 et première récipiendaire de la médaille du Président de l'Assemblée nationale du Québec en décembre 2001.

(Source : *Dictionnaire des anciens parlementaires du Québec 1792-1992*, Les presses de l'Université Laval, Québec 1993, 860 pp.)

CHRONIQUE DU LIVRE

Jérôme Proulx vous suggère :

Photo : Daniel Lessard



Landry *Le grand dérangent*

par Michel Vastel

L'auteur nous trace un tableau très vivant de la vie du premier ministre : de son enfance à Saint-Jacques, de ses études au Collège de Joliette chez les Clercs de Saint-Viateur (il sera le dernier « produit » de nos collèges classiques), de son passage aux universités de Montréal et de Paris, où il se signale déjà comme un rassembleur, de son travail comme fonctionnaire auprès de René Lévesque et Jean-Guy Cardinal et des campagnes électorales infructueuses dans Joliette, décrites d'une façon très colorée. Victime de grenouillage dans Joliette, Landry ira se présenter dans Laval où il sera élu à deux reprises. Défait en 1985, Landry devient professeur et s'initie à l'art de la communication, ce qui l'aidera sa vie durant.

« Il a la faculté de s'adapter », nous répète souvent Claude H. Roy, son grand ami. Le génie, disait Napoléon, c'est la faculté à s'adapter. Or, cette capacité à s'adapter, à s'ajuster, il l'a montrée brillamment et souvent... puisqu'il a traversé toutes les crises, tous les obstacles et qu'il a atteint ce sommet qu'il a tant convoité.

L'auteur nous montre comment le jeune ministre à vocation économique, par son travail acharné, ses documents tels que *Bâtir le Québec*, et sa fidélité à Lévesque, réussit à gagner du galon et à éliminer les embûches qui encombrèrent sa voie; il devient ministre du Commerce extérieur et il s'ouvre sur le monde.

Plusieurs chapitres de ce livre sont passionnants; notamment ceux de la crise au PQ à l'automne 1984, de la mise en veilleuse de l'option, de sa candidature avortée à l'été 1985 et, surtout, ces pages plutôt troublantes sur l'hospitalisation forcée de René Lévesque, le 10 janvier 1985, à la demande expresse du groupe présent: « On a décidé de l'envoyer à l'hôpital presque de force », dit Bernard Landry. Il nous manque encore beaucoup de détails sur ce triste événement.

Un autre chapitre s'intitule « En mission à Ottawa ». M. Landry fut le grand défenseur du libre-échange et apparut comme le meilleur allié de Mulroney, favorisant, bien malgré lui, sa réélection en 1988. « Il sert tous les régimes » affirme à tort Vastel, parce que Bernard Landry fit cette campagne par conviction et non par opportunisme. Or, ce dernier devient vice-président du PQ et se met à saboter ce parti qu'il avait aidé à faire réélire, en débauchant députés et ministres pour qu'ils forment un autre parti fédéral.

L'auteur nous donne aussi des détails croustillants sur le départ de Lucien Bouchard. Intitulé « La Guerre des six jours », ce chapitre nous raconte, dans le menu détail, comment Landry est devenu premier ministre après le départ de M. Bouchard. L'auteur adore les intrigues de palais, les jeux de coulisses, ces appels interurbains, ces nombreuses rencontres dans les restaurants haut de gamme où l'on discute de basses intrigues pour faire passer le candidat choisi. Et Vastel entrebâille la porte du Conseil des ministres pour savoir un peu ce qui s'y passe.

C'est ainsi qu'à la fin M. Landry a pu réaliser « ce à quoi il a rêvé toute sa vie », comme disait sa mère. Le biographe a horreur des histoires d'alcôve, préférant les jeux de la Cour. Il brosse un portrait des Landry avec beaucoup de justesse, de chaleur et de discrétion. Toutefois, peu nous importe la comptabilité personnelle de Bernard Landry; trop de détails sur ses revenus, sur sa pension, ses hypothèques, le coût de sa maison, etc. Cela n'est pas opportun.

Robert Dutrisac, dans *Le Devoir*, nous dit que « le Landry de Vastel, c'est du bonbon, c'est même plus que du bonbon ». C'est aussi mon avis.

Landry - Le grand dérangent

Michel Vastel, Les Éditions de l'Homme, Québec 2001, 448 p.

NOUVELLES BRÈVES

- L'année 2002 marque le deux centième anniversaire de la mise sur pied de la Bibliothèque.



Mais on aurait pu, en parallèle, souligner d'autres anniversaires. Jacques Langlois, le premier bibliothécaire, est mort en 1832, donc

il y a 170 ans. Pamphile LeMay a été nommé directeur il y aura 135 ans et il a pris sa retraite il y a 110 ans. Joseph Desjardins publia le *Guide parlementaire historique* en 1902. Deux décennies plus tard, il y a exactement 80 ans, une loi fixa le nombre d'employés de la Bibliothèque à dix. Il y a un demi-siècle, c'était en 1952, Jean-Charles Bonenfant était promu directeur.

La Bibliothèque devint officiellement la Bibliothèque de l'Assemblée nationale en 1982.

Bref, un anniversaire peut en masquer beaucoup d'autres.

Gaston Bernier

Coordonnateur du deuxième centenaire

- M. François Cloutier nous fait part que son site Internet a été rénové
<http://perso.wanadoo.fr/francois.cloutier/>

ANCIENS PARLEMENTAIRES EN ACTION

La sénatrice Lise Bacon a été élue membre du conseil d'administration de l'Institut du Cancer de Montréal, qui gère le Fonds Robert-Bourassa pour la recherche sur le cancer.

M. Pierre Fortier a été réélu président de l'Institut du Cancer de Montréal pour une septième année.

M. Raymond Garneau a été réélu membre du conseil d'administration de l'Institut du Cancer de Montréal pour une troisième année.

SOUVENONS-NOUS DE ...

M. Joseph-Aurélien Roy, député de Lévis de 1970 à 1973, décédé à Lévis le 27 décembre 2001 à l'âge de 91 ans.

DATE À RETENIR

L'Assemblée générale annuelle des membres
le mercredi 8 mai 2002, à 10 heures,
à l'Hôtel du Parlement, Québec

COLLABORATION

Votre collaboration est indispensable à la réalisation du *Bulletin*.

Vous avez un texte à nous proposer.
Vous avez été informé de la nomination d'un ancien collègue de l'Assemblée nationale.
Vous avez réorienté votre carrière.
Vous avez été témoin de la remise d'une décoration à un ancien parlementaire.
Vous voulez nous parler de l'engagement social ou humanitaire d'un ancien collègue.

Soyez vigilant et n'hésitez pas à nous en informer.
C'est avec plaisir que nous le mentionnerons dans le *Bulletin*.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exécutif

M^e Denis Hardy, *président*
M. Jérôme Proulx, *vice-président*
M. Louis-Philippe Lacroix, *secrétaire-trésorier*

Directeurs

M. Jean-Paul Champagne
M. Antoine Drolet
M^{me} France Dionne

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE

N'oubliez pas d'en informer votre Amicale.

AVIS DE COTISATION

Pour être membre en règle de l'Amicale, n'oubliez pas de faire votre chèque à l'ordre de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec et de l'envoyer à l'adresse mentionnée plus bas.

Cotisation 2002 : 50 \$

Le *Bulletin* est publié par l'Amicale des anciens parlementaires du Québec avec la collaboration de la Direction des communications de l'Assemblée nationale du Québec.

Direction
Aline Saint-Amand
Conception et réalisation
Lorraine Arsenault
Joan Deraîche
Collaboration spéciale
Gaston Bernier
Marcel Masse
Mise en pages
Robert Bédard

Impression
Presses de l'Assemblée nationale
Amicale des anciens parlementaires du Québec
Édifice André-Laurendeau
1050, rue des Parlementaires, 8^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : (418) 643-1327 Téléc. : (418) 644-3593
Adresse du site Internet
Le site de l'AAPQ est logé à l'adresse Internet
de l'Assemblée nationale : www.assnat.qc.ca
Courriel : larsenault@assnat.qc.ca